

REGLEMENT INTERIEUR

pour les cours d'enfants

1. Les membres sont tenus de s'assurer eux-mêmes contre les accidents et d'avoir une responsabilité civile.
2. Le dojo décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou d'échange d'habits, chaussures, bijoux ou tous autres accessoires apportés au dojo.
3. Par leur inscription au dojo, les membres et leurs représentants acceptent le règlement annuel en vigueur.
4. Les membres s'engagent à être de bonne moralité, à faire preuve d'une hygiène stricte. Les gis (*kimonos*) seront propres, les ongles seront coupés courts.
5. Pour des raisons de sécurité, le port de tout objet (**boucles d'oreilles, montre, bijou, etc.**) est interdit pendant les entraînements. Sur le tatami, pas de chaussures.
6. Le dojo est fermé pendant les vacances scolaires, les jours fériés ainsi la première semaine et la dernière semaine de l'année scolaire.
7. Les cotisations sont facturées semestriellement (septembre-janvier/février-juin). Le montant est 180 CHF et payable par Twint (077 484 13 42 pour Masatomo SEKI), par versement (IBAN : CH29 0900 0000 1766 7610 3, pour Masatomo SEKI, 1004 Lausanne) et la facture QR (merci de la demander spécifiquement auprès de l'entraîneur). Le représentant de chaque pratiquant est prié de payer la cotisation avant la fin septembre pour le premier semestre et avant la fin janvier pour le deuxième semestre.
8. Le dojo accorde une réduction de 50% pour la cotisation aux autres membres d'une même famille. Ils doivent cependant remplir séparément le formulaire d'inscription.
9. La cotisation du pratiquant qui s'inscrit en cours d'un semestre est déterminée selon le nombre d'entraînements qu'il pourra participer.
10. Les demandes de congé pour maladie / accidents sont à formuler par écrit ou par mail, au début de la période, pour une durée de 1 mois au minimum.
11. La démission doit être annoncée par lettre recommandée à l'entraîneur du dojo.
12. Pour toutes les questions administratives, veuillez-vous adresser à l'entraîneur du dojo:

Maasa BURNAT SEKI
Aikido Fribourg & Bulle
Avenue de la chablière 31b
1004 Lausanne

077 533 00 04 / dojo@aikido-fribourg.ch